

# CÂLINCADOU



## PROJET ÉDUCATIF ET PÉDAGOGIQUE

Mise à jour : septembre 2019

Hôtel de ville  
Place du Général de Gaulle  
BP 206 - 69741 Genas cedex  
Téléphone 04 72 47 11 11  
Télécopie 04 78 90 70 35

## **SOMMAIRE**

### **INTRODUCTION**

#### **I. L'ACCUEIL**

1.1/ L'adaptation

1.2/ L'accueil au quotidien

1.2.1/ Les transmissions : séparations et retrouvailles

1.2.2/ Le doudou

1.3/ L'accueil de l'enfant porteur de handicap

#### **II. L'ÉVEIL**

2.1/ La vie en collectivité

2.2/ L'aménagement de l'espace

2.3/ Les jeux

#### **III. LES SOINS**

3.1/ L'apprentissage de la propreté

3.2/ L'hygiène au quotidien

#### **IV. LES REPAS**

4.1/ Un moment fort

4.2/ Guider l'enfant vers son autonomie

#### **V. LE SOMMEIL ET LES TEMPS DE REPOS**

5.1/ L'organisation du sommeil

5.2/ Les rituels pour coucher les enfants

5.3/ Le rythme de chacun

#### **V. LA PARTICIPATION DES PARENTS A LA VIE DE LA CRECHE**

#### **VII. ACCOMPAGNER LA PRÉ-SCOLARISATION ET LA SCOLARISATION DU JEUNE ENFANT**

### **CONCLUSION**

## INTRODUCTION

La crèche « Câlincadou » est un établissement d'accueil de Jeunes Enfants, municipal, créée en 2007. Elle est située à proximité de l'école publique Nelson MANDELA dans le quartier de Vurey. L'établissement accueille 30 enfants en accueil régulier et/ou occasionnel, de 7h30 à 18h.

L'équipement bénéficie d'un soutien financier de la Caisse d'Allocations Familiales du Rhône.

Un parking extérieur à disposition des parents, jouxte la crèche. La crèche occupe un bâtiment neuf de plain-pied, d'une surface de 647 m<sup>2</sup> habitable.

La structure est gérée par la mairie de Genas, commune de 12382 habitants en 2014, située au Sud-est de Lyon. Trois autres crèches municipales sont géographiquement situées dans la commune, proches des écoles. Un centre de loisirs maternel et un relais d'assistantes maternelles sont présents également à Genas. Une crèche associative privée « Louise et Martin », proche de l'hôtel de ville, a vu le jour en 2014.

Le projet éducatif fait partie du projet d'établissement obligatoire à chaque structure d'accueil petite enfance. Le premier alinéa de l'article R.180-10 du décret du 1<sup>er</sup> août 2000 stipule :

« 1° Un projet éducatif pour l'accueil, le soin, le développement, l'éveil et le bien-être des enfants ».

« La pédagogie a pour but de favoriser l'étonnement, la curiosité, l'éveil et le plaisir de la découverte de l'enfant. En cela, elle a son importance, car elle accompagne tout en faisant partie intégrante des pratiques professionnelles qui doivent être cohérentes et prendre sens dans une vision collective et dans l'intérêt des besoins individuels des enfants

Une réflexion collégiale favorise la cohésion professionnelle et permet d'adapter les pratiques professionnelles à chaque enfant » (*métiers petite enfance n°217 janvier 2015*)

La charte accueil petite enfance élaborée en 2013-2014 par les équipes de professionnelles et la coordinatrice de la DPEL, a servi de socle à la refonte de ce projet éducatif. Il va se décliner en deux parties distinctes

La première partie décrit la structure et ses locaux, le travail de l'équipe et les projets. La seconde partie est le cœur même de la pédagogie, en lien avec les axes politiques de la ville.

Ce projet a été construit à partir de l'élaboration de « fiches actions » travaillées en équipe.

Ces fiches actions ont été créées autour des axes :

- Axe 1 « Situer l'intérêt de l'enfant en place centrale, tendre vers la journée idéale »
- Axe 2 « Optimiser l'adéquation entre l'offre et la demande »
- Axe 3 « Soutenir la fonction parentale »

- Axe 4 « Accompagner la pré scolarisation et la scolarisation du jeune enfant »

Les objectifs déclinés tout au long de ce projet éducatif sont formulés à partir des axes cités.

- **La structure**

Les locaux sont répartis en plusieurs espaces de vie : espaces « d'éveil », salle de vie des grands et des bébés et coins « sommeil », les dortoirs, situés au fond du bâtiment.

- ✓ « Le pôle accueil »

- ✚ Un local à poussettes prévu pour déposer les cosys et poussettes des enfants
- ✚ -Le hall situé à l'entrée de la crèche, reçoit les parents des bébés et des grands. Des casiers à chaussures et porte manteaux sont installés avec les photos des enfants et leurs prénoms.
- ✚ L'espace de vie des grands : composé de trois salles, « Léopard » « pièce centrale de motricité » et « coin calme -relaxation »
- ✚ - l'espace de vie des bébés : une salle découpée en plusieurs petites zones (accueil, motricité, cocooning, repas)
- ✚ La salle de change : en forme « d'escargot » accessible et visible pour les deux unités de vie
- ✚ L'espace pataugeoire : exploitée pour l'été essentiellement pour de petits bains rafraichissants et l'hiver soit en activité calme, soit en piscine à balles.
- ✚ Les dortoirs : différenciés par âge, rythme de sommeil. Chaque dortoir à un nom de couleur ou de planète
- ✚ -Le réfectoire des enfants : utilisé pour la prise des repas du groupe des grands et pour des activités (cuisine, graines etc)
- ✚ La cuisine : utilisée pour le réchauffement des aliments livrés en liaison froide et la confection des biberons des tout-petits.

- ✓ « Le pôle équipement du personnel »

- + Le bureau de la directrice
- + Les vestiaires : deux vestiaires composés d'une douche et de lavabos.
- + Une salle de repos-repas pour le personnel
- + Une salle de réunion
- Une buanderie pour la logistique des lessives et des produits d'entretien.
- **L'équipe**

Elle est composée d'une infirmière puéricultrice, directrice de la structure. Elle reçoit les familles pour un premier accueil après l'inscription à la mairie, assure le suivi médical des enfants en collaboration avec le médecin de crèche. Elle encadre l'équipe et assure la mise en œuvre du suivi du projet pédagogique.

- + Deux éducatrices de jeunes enfants dont une assure la continuité de direction, et ensemble font le lien entre l'équipe et les familles. Elles assurent l'élaboration et garantissent le suivi du projet éducatif et pédagogique. Elles participent aux projets de la ville (Journées Petite Enfance, Convention Internationale des droits de l'enfant, Noël etc.). Elles orientent les équipes dans les projets et les différentes activités pédagogiques, et accompagnent les familles dans la participation à la vie de la crèche.
- + Cinq auxiliaires de puériculture assurent les soins de confort et d'hygiène des enfants, elles participent à la promotion de la santé, assurent la sécurité physique et affective des tout-petits. Elles animent les activités auprès des enfants en lien avec les éducatrices sur le terrain.
- + Deux assistantes de crèche, diplômées du CAP petite enfance assurent la continuité des soins quotidiens des enfants en collaboration avec les auxiliaires. Elles participent à la mise en œuvre des animations.

- ✚ Un agent de restauration, diplômée d'un CAP petite enfance, elle assure de la qualité et de la préparation des repas qu'elle commande conformément aux normes d'hygiène et de sécurité alimentaires
- ✚ Un agent, technicienne de surface : elle assure l'hygiène des locaux, du matériel et la logistique du linge. Elle contribue à la qualité d'accueil des familles en se rendant disponible lors des arrivées des enfants le matin.
- ✚ Un médecin de crèche assure le suivi des enfants au rythme de 3h/mois lors de consultations. Elle répond aux demandes et questionnements des familles à propos des, « petits tracas du quotidien » de leur enfant (sommeil, alimentation, comportement). Elle a un rôle de prévention.

## **Axe 1 « Situer l'intérêt de l'enfant en place centrale, tendre vers la journée idéale »**

L'équipe de Cálincadou souhaite :

- **Offrir un premier accueil de qualité à l'enfant et à sa famille en créant un lien chaleureux.**
- **Individualiser l'accueil de chaque enfant en offrant** un accueil personnalisé: respect des rythmes physiologiques et du développement psychomoteur et affectif de l'enfant
- **Proposer** des temps de vie adaptés aux rythmes et développement de chaque enfant et un espace sécurisant qui permet aux enfants de jouer, de s'épanouir en confiance et de développer leurs compétences psychomotrices, affectives et relationnelles.

### **I. L'ACCUEIL**

- ✚ **Offrir un premier accueil de qualité à l'enfant et à sa famille en créant un lien chaleureux.**

#### **1.1 L'adaptation**

Lors du premier rendez-vous, la famille rencontre la directrice pour une prise de contact.

Elle présente à cette occasion les locaux, le personnel et la référente du groupe d'enfants. La première fois, l'éducatrice de jeunes enfants fait le lien avec la référente qui note sur une fiche les renseignements concernant l'enfant : âge, sommeil, alimentation, développement psychomoteur, doudou, l'environnement familial

Les périodes d'adaptation sont fixées au moment où le personnel est le plus disponible entre 9h30/10h30 et 14h et 15h.

L'adaptation se fait sur une dizaine de jours, l'équipe s'adapte aux réactions de l'enfant et cette période peut être alors variable. Des accueils (environ 6) progressifs sont alors proposés allant d'une demi-heure à une demi-journée.

### La personne de référence pour la période d'adaptation

Pour faciliter l'adaptation et l'accueil de l'enfant et sa famille, l'équipe de « Câlincadou » souhaite proposer une personne dite « référente ».

Il s'agit d'une personne privilégiée faisant le lien entre l'équipe de la crèche et les parents. Elle est disponible et accueille l'enfant et sa famille tout au long de l'adaptation.

La référente s'adapte aux réactions de l'enfant, propose d'augmenter ou de diminuer les temps d'adaptation.

A l'issue de l'adaptation, elle a le souci de passer le relais à ses collègues :

- En signifiant à l'enfant et sa famille que l'accueil se fera par l'ensemble de l'équipe
- En transmettant les informations de la fiche à ses collègues.
- En faisant un bilan de l'adaptation aux éducatrices de Jeunes Enfants et un point en réunion à l'ensemble de l'équipe

## **1.2 L'accueil au quotidien**

### **1.2.1 Les transmissions – séparations et retrouvailles**

## **Des outils de transmission sont à disposition du personnel et des parents pour individualiser l'accueil de l'enfant**

Le personnel se rend disponible, est bienveillant

- Une personne se détache du groupe d'enfants et accueille de façon individuelle l'enfant et son parent : la personne est souriante, l'enfant et son parent.
- Mise en place d'un espace accueillant : aménagement, décoration, jeux qui facilitent les séparations
- Le personnel accompagne le parent et l'enfant par la parole en rassurant, propose un jeu adapté à l'enfant, le doudou de l'enfant. Le professionnel pourra proposer à l'enfant de dire « au revoir » par la fenêtre et au parent de téléphoner dans la journée pour se rassurer.
- Le personnel verbalise les émotions de l'enfant lors de son retour après une absence.

Le professionnel incite le parent à dire « au revoir » à son enfant, il sécurise ainsi l'enfant. Lors d'une séparation difficile, le professionnel aide le parent à quitter son enfant

Il est nécessaire d'établir une fiche de transmissions pour faire lien entre les personnes de l'équipe et lien entre les familles et l'équipe.

- Le personnel accueillant du matin note sur une feuille de transmissions les informations concernant chaque enfant : heures des repas, sommeil, selles, observations, heure de départ et la personne qui vient chercher l'enfant.
- La relève du personnel du matin au personnel du soir se fait à l'écart des enfants
- Une professionnelle présente durant la matinée peut faire la relève au personnel du soir.



✓ **Les retrouvailles**

- Le soir, à l'arrivée du parent, après un temps de retrouvaille enfant/parent, le personnel relate un moment fort de la journée vécue par l'enfant, puis transmet au parent les informations contenues sur la feuille de transmissions.

**1.2.2. A propos du « doudou »**

Le terme « doudou » évoque le toucher, un des premiers sens développés par l'enfant et à travers lequel se tissent les liens à la mère. Ce n'est pas forcément un objet concret, cela peut être aussi des activités corporelles (se tourner une mèche de cheveux dans les doigts), phonatoires ou un jeu avec son corps. Ces comportements ou le besoin de cet objet peuvent se manifester à l'endormissement, à un moment de solitude, de fatigue, de tensions, voire de tristesse. Le doudou vient défendre l'enfant contre l'angoisse. Il est là pour rassurer l'enfant, le reconforter quand il a pris conscience que sa mère et lui sont deux êtres séparés, qu'ils ne sont pas qu'une seule personne.

- Le doudou n'est pas obligatoire en collectivité, certains en ont, d'autres pas. L'équipe de Câlincadou pense que le doudou est un véritable soutien et reconfort pour certains enfants. L'équipe accompagne l'enfant dans sa relation au doudou.
- A la crèche, c'est une volonté de l'équipe qu'il reste à disposition de l'enfant tout au long de la journée. Un porte doudou a été installé dans la salle d'accueil, chaque enfant a sa pochette. Le porte doudou est à la hauteur des enfants, leur permettant un libre accès. Dans les autres salles de jeux, les doudous peuvent être posés sur une table accessible aux enfants.
- Le professionnel propose à l'enfant de poser son doudou lors des activités ; il accompagne l'enfant à poser son doudou pour que celui-ci

puisse jouer et parler lors de ses temps de jeux. Ce travail de l'équipe autour du doudou permet à l'enfant de se sentir en sécurité, d'avoir confiance envers les professionnels et de grandir en se séparant par lui-même de son doudou.

- Lorsque l'enfant est triste, si l'enfant ne le prend pas par lui-même, le professionnel veille à lui donner.

### **1.3 L'accueil de l'enfant porteur de handicap**

Rappel décret août 2000 (2007 – 2010)

Organisation (référente, communication écrite et orale)

- ✓ Permettre à l'enfant de s'intégrer et d'interagir au sein de la structure d'accueil
- ✓ Situer l'enfant au sein du groupe et accompagner les autres enfants au respect de la différence
- ✓ Offrir à l'enfant un espace et un accueil adaptés à ses compétences
- ✓ Pouvoir créer un groupe de travail avec une référente, l'équipe et les partenaires de soins
- ✓ Observer et comprendre l'utilité d'une prise en charge adaptée aux compétences de l'enfant

Au premier accueil, avec les parents, la directrice et l'équipe, un point se fait sur l'état et le handicap de l'enfant et les moyens à mettre en œuvre pour l'accompagner avec bienveillance dans ses capacités psychomotrices

Avant l'accueil définitif de l'enfant, une référente est nommée pour s'occuper de l'enfant, plus particulièrement. Suivant le handicap et avec le conseil de la famille, l'équipe propose des activités adaptées à l'enfant. Un espace individuel dans une unité de vie est prévu avec un groupe spécifique d'enfants, (selon l'âge) plus adapté au confort de l'enfant.

Une fiche de suivi individuelle, détaillée, propre à l'enfant est instituée et tenue à jour pour connaître l'évolution de l'enfant au sein de la crèche. Un bilan est

réalisé chaque mois, voire plus si nécessaire avec l'équipe, puis les parents et ou, les partenaires en charge de l'enfant.

Du matériel spécifique peut être apporté par les familles, si cela permet à l'enfant d'être plus à l'aise ou de favoriser ses progrès (chaise, lit, cadre de marche etc.) à condition que les locaux puissent le permettre et que l'équipe maîtrise ces outils.

L'équipe de professionnelles de Câlincadou invite, accompagne et sollicite les autres enfants à jouer avec l'enfant porteur de handicap pour leur faire découvrir une relation différente et riche en échanges.

La directrice se renseigne sur la possibilité de faire venir les professionnels de santé qui suivent l'enfant en dehors de la crèche (ergothérapeute, orthophoniste, kinésithérapeute etc.) et travaille avec la référente et l'équipe pour la prise en charge de cet enfant.

L'observation de l'équipe sur l'évolution et les progrès de l'enfant est essentielle au quotidien pour faire des bilans pertinents avec les parents et les partenaires de santé.

Cet accueil est pensé comme enrichissant par le personnel autant pour les enfants du groupe que pour l'enfant lui-même.

## **II. L'EVEIL DE L'ENFANT**

### **Les valeurs éducatives au sein de la crèche**

- ✓ **Respect de l'enfant dans ses émotions et son individualité (doudou)**
- ✓ **Le non jugement et l'écoute**
- ✓ **La bienveillance**
- ✓ **L'aménagement de l'espace**
- ✓ **Les limites et les interdits**
- ✓ **Valoriser l'enfant dans l'estime de soi**

### **2.1 La vie de l'enfant en collectivité**

Pour accueillir au mieux les familles, l'équipe est disponible, souriante et à l'écoute afin d'établir une confiance mutuelle. Nous valorisons les méthodes d'éducation de chacun, de façon individuelle et accompagnons les parents dans leur rôle, sans jugement de notre part.

L'enfant est respecté dans son individualité, en fonction de ses besoins et de ses émotions. L'équipe est à l'écoute, veille à une bienveillance et au non jugement de l'enfant et de sa famille.

Des réunions d'équipes nous permettent de nous concerter, de réfléchir et d'échanger sur ces valeurs afin d'être cohérente et explicite auprès des enfants.

- Respect du rythme individuel de chaque enfant : pas d'intrusions de l'adulte dans la découverte des postures
- Penser et mettre en place un aménagement de l'espace sécurisé et sécurisant ; jeux et jouets proposés en fonction du développement de chaque enfant.

Le professionnel est garant du bien-être et de la sécurité des enfants. Lors des activités d'éveil, les professionnels observent activement les enfants : leurs interactions, leurs acquisitions afin d'adapter au mieux les jeux et l'espace.

Le professionnel encourage, félicite l'enfant et l'accompagne par la parole.

Par ailleurs, les conflits sont nécessaires et les enfants découvrent l'autre, apprennent à négocier : ils donc font partie intégrante de leur développement.

Par contre, l'intervention du professionnel s'avère nécessaire lorsque les enfants se mettent en danger.

Lors des soins, importance du contact verbal et d'une prise en charge chaleureuse. L'enfant est prévenu du soin afin qu'il participe. Le professionnel prend en compte les réactions de l'enfant.

## **2.2 L'aménagement de l'espace.**

Nos aménagements des salles de jeu procurent à l'enfant l'envie de jouer, ils sont sécurisés et adaptés en fonction de leur âge et de leur envie. Des « coins » ont été aménagés, coin dinette, coin poupée, toboggan, tapis...

Les locaux nous permettent de faire des petits groupes d'enfants dans des salles différentes pour privilégier des temps plus calme ou des activités spécifiques.

Nous favorisons l'autonomie de l'enfant que ce soit dans son quotidien, dans ses jeux ou ses activités. Nous l'encourageons et le valorisons pour qu'il est confiance en lui.

### **2.3 Les jeux**

Les jeux et jouets proposés dans la structure sont adaptés aux enfants. L'aménagement des salles permet aux enfants de pratiquer une activité psychomotrice : monter, descendre, escalader, glisser, courir...

Les jeux libres sont organisés tout au long de la journée. L'enfant choisit son jeu ou la structure en fonction des acquis du moment et de son envie. Les professionnels se rendent disponibles, sont attentifs aux demandes des enfants et observent activement ces jeux.

- **Jeux à disposition :**

- Des hochets
- Des jeux à tirer et à pousser
- Des jeux d'imitation : poupées, dînettes, voitures
- Balles et ballons
- Des structures psychomotrices : toboggan, mousses...

Les jeux extérieurs sont proposés au minimum une fois par jour : vélo, toboggan, trottinettes, porteurs...

- En alternance des jeux ou activités dits dirigés sont proposés en début de matinée et en milieu d'après-midi. L'équipe laisse le choix à l'enfant

de faire ou de ne pas faire, les jeux dirigés ne sont pas imposés. Ils sont mis en place sur une courte durée. L'équipe observe l'enfant qui « décroche » et lui permet de partir vers un jeu libre.

- **Les activités dirigées** : pâte à modeler, pâte à sel, histoires, comptines, peintures, sable, dessins, gommettes, collage, expression corporelle, jeux de tris, musique....

- **Des temps relaxation**

L'objectif principal est de permettre à l'enfant de se ressourcer. Cet atelier permet aussi d'apporter de la sérénité au groupe d'enfants, de recueillir les émotions et sensations ressenties par l'enfant, de développer sa motricité, de lui faire prendre conscience des différentes parties de son corps.

Durant la séance, les enfants imitent des postures animales (lion, le chat, la souris...), apprennent à souffler sur une plume, essayent de se masser entre eux à l'aide d'une balle.

La professionnelle propose les séances dès que les enfants en ont besoin.

- **Temps musique :**

Les objectifs spécifiques au projet sont de :

- Faire découvrir à l'enfant des musiques et rythmes variés,
- Faire prendre conscience à l'enfant de son corps,
- Eveiller l'enfant aux sons, à la parole.

Un professionnel se charge d'aller emprunter à la médiathèque des CD. Des séances d'écoute et de danse sont proposées aux enfants.

Un moment comptine est organisé quotidiennement. Lors de la fête de fin d'année, ce moment sera partagé avec les parents des enfants.

- **Temps découverte manipulation :**

Les objectifs spécifiques au projet sont de :

- Permettre à l'enfant de manipuler différentes sortes de matières,
- Permettre à l'enfant de remplir et de vider,
- Développer le toucher de l'enfant.

Quotidiennement, l'équipe propose la manipulation avec des jeux d'eau, de sable et de pâte à modeler, à sel.

On propose aussi la manipulation à travers des recettes de cuisine, suivant les saisons et les fêtes.

- **Temps histoires :**

Les objectifs spécifiques au projet sont de :

- Avoir accès à des livres renouvelés (découvrir de nouvelles histoires) en ayant un stock de livres permanents (relire et relire les mêmes histoires).
- Permettre à l'enfant de découvrir le livre (avoir des livres en différentes matières),
- Développer le langage de l'enfant,
- Découvrir un lieu extérieur à la crèche : la médiathèque et son personnel.

Un professionnel de la crèche se charge d'aller emprunter des livres à la médiathèque, les enfants vont à la médiathèque 1 fois tous les deux mois pour découvrir le lieu et écouter des histoires. Un professionnel de la médiathèque se déplace à la crèche pour lire des histoires aux enfants.

Un professionnel de la crèche se charge de constituer une bibliothèque et l'entretient.

## - **Jeux libres**

L'espace doit être pensé pour être sécurisé et sécurisant. La salle de vie est aménagée en salle d'accueil lors des départs et des arrivées des familles, des jeux et structures sont proposés pour aider aux séparations et aux retrouvailles.

Dans la salle de vie et d'accueil, un coin dinette est aménagé. Des jeux et structures sont installés en fonction des acquisitions des enfants et évoluent en fonction des moments de la journée.

L'espace dit « des grands » est composé de 3 salles distinctes : la salle de vie et d'accueil, une salle nommée « lézard » avec un coin douillet et un espace pour faire des activités manuelles et enfin une autre salle avec un toboggan et un coin poupée.

Les professionnelles décloisonnent plusieurs fois dans la journée en utilisant ces trois salles.

Une salle pour les bébés est aménagée avec un petit toboggan, un petit parc ouvert sur le reste de la salle. L'aménagement est fait afin de laisser une libre motricité à l'enfant.

Les bébés évoluent à plat dos sur un tapis ferme, leur permettant d'acquérir par eux même les postures motrices.

Les grands ne vivent pas séparément des autres enfants ; tout au long de la journée ils ont des moments de retrouvailles et des moments séparés, pour eux. Entre les bébés et les grands, les enfants dits « moyens » sont regroupés ensembles. Au début de l'année ce groupe est encadré par une personne dans le groupe des bébés puis ensuite, quand leurs capacités le permettent ces enfants passent dans le groupe des grands. Une personne fixe par jour suit ce groupe. L'enfant, pourra faire des allers-retours entre les bébés et les grands. Une salle « pataugeoire » est à disposition ; elle permet aux enfants de jouer avec l'eau. Cependant, l'encadrement doit être suffisant, suivant l'âge des enfants, pour que l'équipe puisse mettre en place l'animation « pataugeoire ».



L'aération des locaux :

- Les professionnels aèrent les dortoirs le matin et le soir.
- Les salles de vie sont aérées le matin et en début d'après-midi.

L'entretien des locaux et du mobilier se fait quotidiennement, selon des protocoles établis, mettant en œuvre les règles d'hygiène appliquées en collectivité. Les jeux et jouets sont désinfectés régulièrement.

### **III. LES SOINS**

Le soin est un moment privilégié dans la relation professionnelle enfant, en face à face l'adulte prend le temps d'être disponible pour l'enfant. Il avertit l'enfant de ses gestes et lui donne la possibilité de participer.

#### **3.1 L'apprentissage de la propreté**

Il se fait en continuité avec ce que vit l'enfant à la maison. Les parents commencent chez eux, l'enfant continue à la crèche.

Le professionnel veillera à échanger avec les parents concernant cet apprentissage, afin de soutenir les parents dans cette étape et accompagner l'enfant dans cette nouvelle acquisition.

En continuité avec les parents, le pot sera proposé à partir de 18 mois (les sphincters n'étant pas matures avant). L'équipe veille à ce que l'enfant puisse verbaliser son envie. Le pot sera proposé de façon individuelle et de courte durée en respectant l'intimité de l'enfant.

#### **3.2 L'hygiène au quotidien**

Le lavage des mains des enfants se fera dans le cadre d'un rituel, de façon ludique :

- Avant le repas, et après les toilettes (lors de l'autonomie de l'enfant aux toilettes)
- Le lavage des mains sera plus rigoureux lors d'épidémie.

## **IV. LES REPAS**

Le temps de repas en crèche est un véritable temps relationnel et de bien être pour l'enfant, pendant lequel l'adulte et l'enfant, entrent dans une relation privilégiée.

### **Objectifs :**

- ✓ **Inviter la « bienveillance » à table**
- ✓ **Adapter l'organisation aux besoins individuels de l'enfant.**
- ✓ **Guider l'enfant vers son autonomie**

### **4.1 Un moment fort**

- ✓ **Inviter la « bienveillance » à table**

Le repas est un temps de plaisir, de sécurité, de soulagement et de reconnaissance de l'enfant. C'est également un moment convivialité où l'enfant va découvrir progressivement les aliments et leurs goûts.

Le professionnel respecte avant tout la faim de l'enfant, son rythme, son développement global, et tient compte de ses difficultés : ressentis – expressions gestuelles et verbales- dans un accompagnement individualisé.

**Chaque professionnel a construit ses représentations alimentaires selon son éducation, de ce fait il réagit différemment face au comportement alimentaire de l'enfant. Il peut induire une réaction inadaptée.**

**Tout comme chez l'adulte, il existe des enfants « petits et grands » mangeurs, l'appétit de l'enfant peut varier en fonction de son état de santé, de l'heure de son dernier repas, du menu proposé, de son stade de développement (découverte des goûts, affirmation de soi) de ses émotions (contrariétés, stress...) Le professionnel tient compte de ces facteurs et respecte l'individualité de chaque enfant.**

### Pour les bébés

Les aliments proposés à l'enfant se font dans la continuité avec la maison, ils sont d'abord introduits à la maison puis à la crèche. Dès qu'un bébé a introduit un légume même un seul il pourra le manger à la crèche (en plat). Lors de l'adaptation, les habitudes alimentaires et les allergies connues sont notées, sur une fiche prévue à cet effet.

Les biberons seront donnés dans les bras du professionnel, cette organisation corporelle lui permet de prendre et de construire des repères spatiaux l'entourant : véritable échange entre le professionnel et l'enfant, c'est aussi une réelle sécurité affective pour l'enfant. Ce soin ne peut être dérangé, cela perturberait l'enfant et donc la relation de confiance qu'il construit avec le professionnel. Le professionnel s'installe confortablement, doit être détendu, la contenance se fait par le regard.

Afin que les enfants se sentent en sécurité physique et psychique, un professionnel disponible accompagne les enfants, qui ne mangent pas ou qui ont déjà mangé, dans une activité et assurera les soins de confort.

### Pour les grands

Afin d'éveiller l'enfant à la différence « visuelle » et à la catégorie de chaque aliment, le menu est présenté aux enfants oralement et accompagné de petites photos qui illustrent tous les aliments servis ce jour.

L'enfant aime manipuler la nourriture ou patouiller pour découvrir et explorer son environnement, l'adulte respecte ce besoin de découverte sans le réprimander, tout en l'invitant à utiliser sa cuillère ou un morceau de pain pour pousser l'aliment.

**La période des 18-36 mois** est le reflet d'un processus d'affirmation de soi : l'enfant exprime d'avantage ses désirs propres (période du « non ») il peut ainsi utiliser l'alimentation comme rapport d'opposition à l'adulte :

**L'enfant ne doit pas être forcé à prendre son repas ni subir un chantage alimentaire** « si tu ne manges pas ta purée, tu n'auras pas de dessert » ou encore, « tu n'as presque rien mangé, je te donne 2 fromages » L'adulte accepte l'inappétence et les goûts de l'enfant

Au moment des repas, de l'eau est proposée aux enfants régulièrement.

✓ **Adapter l'organisation aux besoins individuels de l'enfant.**

**L'organisation dépend en grande partie de la conduite vers l'autonomie de l'enfant.** L'agent de restauration organise la préparation et le temps des repas en favorisant un accueil de qualité : elle met en place dans la salle des repas, les chaises qui accueillent enfants et adultes, les tables sont disposées de façon à ce que les enfants se sentent à l'aise et le chariot de distribution des repas est préparé et organisé.

Afin de favoriser un temps calme et serein, seulement 2 tables seront dressées (12 enfants maximum).

## **4.2 Guider l'enfant vers son autonomie**

### **Pour les bébés**

**A partir de 7-9 mois** le bébé acquiert progressivement la position demi assise puis assise et développe à ce stade le « lâcher volontaire ». La maîtrise de la position assise lui permet de libérer ses mains qui deviennent l'outil de son exploration.

Cependant ce n'est pas parce que l'enfant est en capacité physique de s'asseoir qu'il est en capacité psychoaffective de se séparer de la proximité de l'adulte. En fonction des besoins de l'enfant, de ses réactions et /ou de ses capacités, l'adulte assis sur une chaise ergonomique lui propose de l'asseoir sur une chaise haute ou de lui donner son repas dans les bras

**Entre 12 et 15 mois, quand l'enfant est en capacité de s'asseoir seul sur une petite chaise, dans la « salle des bébés » le repas peut être pris, si l'enfant le désire, à table**

- Une cuillère est proposée à l'enfant et l'adulte en a une aussi, il donne le repas à l'enfant
- L'enfant est encouragé à manger seul et félicité de ses acquisitions
- 

**Pour les plus grands :**

Les enfants se mettent à table et positionne leur serviette autour de leur cou, et l'adulte assis sur une chaise ergonomique attache la serviette à l'enfant qui, va s'installer ensuite à la place où il veut. **(à discuter)**

- Les assiettes et les couverts sont posées sur la table, chaque enfant prend son assiette et tend la pile d'assiettes à l'enfant qui se trouve assis à côté de lui. Il prend une petite cuillère également.
- Les enfants se servent individuellement, le plat froid, l'adulte invite l'enfant à modérer le remplissage de la cuillère de service et l'accompagne dans ses gestes si besoin. L'enfant peut se resservir s'il le désire, après avoir mangé.
- Un verre est posé par l'adulte à côté de l'assiette et l'enfant se sert si besoin, avec un petit pichet adapté à la taille de l'enfant.
- Le plat chaud est servi par l'adulte.
- Les desserts sont donnés à l'enfant qui ouvre lui-même l'opercule (si c'est un yaourt, ou une compote...) il se sert dans le bol où se trouvent les fruits préalablement découpés et passe le récipient à l'enfant qui se trouve à côté de lui (notion de partage).
- Le pain est proposé dans une « panier » au milieu du repas, seul un morceau est donné à l'enfant afin de ne pas lui couper l'appétit.

Le repas n'est pas un rapport de force, on propose à l'enfant de goûter un aliment mais on ne le force pas.

Lorsque l'enfant a terminé son repas, un gant humide tiède lui est proposé, il s'essuie la bouche et les mains.

Lorsque les enfants ont tous terminés leur repas, on propose **à un enfant** par table de débarrasser sa table, en empilant les assiettes, les verres, les pots de

yaourts, les cuillères... sur un plateau, pour que l'adulte chargé de l'encadrement les récupère. Les autres enfants restent assis pendant ce moment et observent.

Les enfants se lèvent et repoussent leur chaise sous la table, déposent leur bavette et gants dans la panière de linge prévue à cet effet avant de « former le petit train » pour sortir.

**Chaque adulte est responsable de sa table et reste assis pendant tout le temps du repas.**

**Un « self-service » en général à partir de janvier est proposé aux enfants plus grands. Ces selfs ont lieu au moins 4 fois dans l'année, concernent une table avec 5/6 enfants maximum. L'intérêt est de favoriser l'autonomie de l'enfant et de le préparer à l'école (L'école Nelson Mandela a un self dès la petite section maternelle). L'enfant prend un plateau, son assiette, ses couverts. Cela permet à l'enfant d'acquérir une dextérité motrice, de prendre confiance en lui dans ses faits et gestes. Il choisit entre une entrée, un plat chaud et plusieurs desserts. Il prend conscience au fur et à mesure de ses besoins en matière de satiété, il « gère son appétit ».**

## **V. LE SOMMEIL ET LES TEMPS DE REPOS**

A la crèche, en dehors des temps de sommeil, les enfants doivent pouvoir se reposer à tout instant de la journée. L'équipe de Câlincadou a mis en place un coin douillet dans la salle de vie. Il est accessible tout au long de la journée d'accueil.

L'équipe travaille pour que le temps du sommeil soit un temps de plaisir pour les enfants, le plaisir de se reposer.

### **5.1 L'organisation du sommeil**

- ✓ Respect du rythme
- ✓ Les valeurs à Câlincadou

L'équipe respecte le rythme de sommeil de chaque enfant.

Pour les bébés, suivant l'heure du lever de l'enfant le matin, les professionnels s'adaptent et recouchent l'enfant en fonction de son besoin.

Le sommeil de l'enfant évolue avec le temps, l'équipe garde toujours une souplesse.

L'équipe réfléchit pour savoir quels enfants peuvent dormir ensemble dans le même dortoir, en particulier pour les bébés-moyens qui dorment dans un lit à barreaux : rythmes similaires, une ou deux siestes, petits ou gros dormeurs, enfant qui pleure pour s'endormir ou autre besoin spécifique.

Un enfant qui ne veut pas dormir à un temps de repos qui lui est proposé mais en aucun cas imposé.

Les dortoirs sont dans la semi pénombre (et non pas le noir complet), ce qui permet à l'enfant de ne pas être trop sollicité, tout en n'étant pas dans le noir, qui peut être angoissant.

Les veilleuses de la chambre sont éclairées, s'il fait trop sombre, ou les volets sont à demi clos pour laisser passer en filet, la lumière du jour.

Lorsque le développement psychomoteur des enfants leur permet de dormir en couchette (et non plus dans un lit à barreaux) et si l'enfant accepte ce changement, un professionnel rassurant reste pendant l'endormissement. L'adulte sera bien installé, pour qu'il soit disponible pour ce temps d'endormissement, ce qui favorisera l'accès au sommeil des enfants.

Le multi accueil engendre des groupes d'enfants différents chaque jour ; chaque enfant a un lit attribué (bébé et grand) : cela lui sert de repère et lui permet alors d'être sécurisé. Les professionnels favorisent la qualité du sommeil : l'enfant qui dort beaucoup sera couché au fond du dortoir pour éviter les allées venues près de son lit. L'adulte veille à ne pas faire de bruit, dans les salles de vie, près des dortoirs.

Pour le groupe des grands, en fonction de leur réveil du matin et de leur rythme propre, les enfants qui s'endorment rapidement sont couchés dans le premier dortoir (12h30).

Ceux qui s'endorment plus tard, car levés tardivement le matin, seront couchés dans le deuxième dortoir (13h30). Enfin, pour ceux qui seront scolarisés dans quelques mois, ils seront progressivement couchés plus tard pour s'habituer au rythme de l'école. Les enfants sont accompagnés en petits groupes vers les dortoirs : en premier, ceux couchés dans les lits à barreaux, puis ceux qui dorment en couchette pour limiter l'excitation et le bruit

Chaque enfant prend le temps de se réveiller dans son lit puis se lève, lorsqu'il en a envie. Les levers sont échelonnés selon les besoins en sommeil de chacun, suivi d'un temps calme dans la salle (câlins, jeux, etc)

Pour le groupe des bébés, les enfants ayant le même rythme de sommeil sont couchés dans le même dortoir.

Un dortoir est destiné aux enfants dits « moyens » qui ne font plus qu'une seule sieste en début d'après-midi et qui sont encore trop petits pour dormir en couchette avec les grands.

L'équipe respecte également le temps de « décharge » dont un bébé peut avoir besoin avant de s'endormir : l'enfant qui pleure quelques minutes avant de s'endormir peut avoir besoin d'être accompagné ou bercé.

## **5.2 Les rituels pour coucher les enfants**

Il est important pour l'équipe de verbaliser quand on couche un enfant ; par conséquent, on l'avertit. On lui dit aussi qu'il peut se reposer, sans forcément dormir.

Quand l'adulte accompagne l'enfant dans son lit, il lui dit « à tout à l'heure, bonne sieste ».

Pour les plus grands, après le repas, les enfants jouent en jeux libres au préalable installés par une professionnelle. Cela permet à l'enfant de s'approprier un temps calme avant d'aller dormir. A ce moment, l'enfant est



invité par l'adulte à aller chercher son doudou. Le professionnel qui accompagne le groupe des grands, propose un rituel : lecture d'histoires, écouter de la musique douce, regarder objets boîte au trésor etc.

### **5.3 Les rythmes de chacun**

Les enfants sont couchés quand ils montrent des signes de fatigue : se frottent les yeux, baillent, pleurent.

Les enfants sont levés individuellement, quand ils ont fini de dormir (et parfois après un temps de réveil dans le lit). Ne pas lever un enfant systématiquement, c'est lui donner la possibilité de se rendormir, ou de prendre le temps de se réveiller en douceur. Dans la mesure du possible, le professionnel qui lève l'enfant, le change puis lui donne son repas afin d'assurer une continuité dans sa prise en charge.

Pour le groupe des grands, l'endormissement peut se faire de façon échelonnée : un enfant pourra être emmené après les autres s'il n'a pas sommeil en même temps que les autres. Au lever, après 14h30, l'adulte quitte le dortoir puis les enfants se lèvent seuls et rejoignent les autres enfants déjà debout dans la grande salle de vie.

## **VI. LA PARTICIPATION DES PARENTS A LA VIE DE LA CRECHE**

- ✓ **Renforcer le lien parents professionnelles**
- ✓ **Dynamiser les rencontres et rompre l'isolement**
- ✓ **Faire participer les familles à la vie de la crèche.**

Le lien parent-professionnel-enfant se doit d'être construit sur l'échange. Nous informons les parents sur nos pratiques professionnelles : raconter le vécu de l'enfant durant une journée de crèche. Nous les rassurons sur leurs compétences et sur celles de leur propre enfant. Nous créons tout au long de l'année des ateliers « trio » pour faire participer les familles à la vie de la crèche. Ces ateliers sont définis à travers des thèmes, discutés en journée pédagogique et établis, café des parents le CIC, les goûters festifs et fêtes diverses, les réunions des parents et les journées « porte ouverte »

Lien avec les parents

- ✓ Se rendre disponible : être à l'écoute, établir un lien de confiance et d'échange
- ✓ Les accompagner en les considérant comme les premiers éducateurs ;
- ✓ Les faire participer à la vie de la structure et travailler en continuité éducative.

### **« Le café des parents »**

L'objectif principal est de dynamiser les rencontres entre parents et de rompre l'isolement.

Cela permet d'offrir un espace et des temps de rencontre aux parents afin de tisser des liens entre eux. Les parents peuvent ainsi participer à la vie de la crèche.

Le café des parents a lieu tous les premiers jeudis du mois pour l'année 2017-2018.

## VII. ACCOMPAGNER LA PRE SCOLARISATION ET LA SCOLARISATION DU JEUNE ENFANT

### « Accompagnement des enfants pour leur première rentrée scolaire »

**Organiser** des temps formalisés de rencontre entre le personnel de la crèche et celui de l'école Nelson Mandela

**Permettre** aux enfants de se familiariser avec l'univers scolaire et découvrir les locaux où ils seront accueillis lors de la prochaine rentrée

**Donner envie** à l'enfant d'aller à l'école en septembre.

**Créer** un vrai lien entre la famille et l'école, rencontre lors de réunion entre l'institutrice et les parents.

Depuis le mois de Janvier 2017, et suite à plusieurs rencontres entre les éducatrices de jeunes enfants et l'institutrice de première année de maternelle, plusieurs ateliers (créatifs, gymnique, etc) et temps festifs sont programmés au cours de l'année scolaire (Noël, carnaval...)

## **CONCLUSION**

L'équipe de la crèche Câlincadou a appris à travailler ensemble, à échanger, à construire des projets. Nous avons mis par écrit les valeurs éducatives communes à toute l'équipe. Cela constitue la base de notre projet éducatif.

Nous avons abordé les temps forts de la journée à la crèche, l'accueil, l'éveil, les soins, les repas, le sommeil, en mettant l'enfant et sa famille au centre de nos pratiques éducatives.

Tout au long de son accueil, l'enfant est respecté dans les rythmes de son développement psychomoteur et affectif. Vivre en crèche pour un enfant, c'est également faire partie d'une collectivité dans laquelle il apprend à respecter autrui, où il peut s'exprimer et dire ses choix. Nous avons voulu créer un projet éducatif qui mêle respect de l'individualité et respect du groupe dans lequel on vit au quotidien.

Chaque membre de l'équipe souhaite se donner les moyens pour que les enfants et leurs familles soient accueillis dans une ambiance conviviale, chaleureuse et bienveillante, où chacun est respecté en tant qu'être humain à part entière.

Nous avons la volonté de nous servir de ce projet pour guider l'évaluation de notre pratique professionnelle. La directrice de la crèche et l'éducatrice de jeunes enfants sont les garantes de ce projet et feront en sorte qu'il puisse continuer à exister à travers les années à venir.